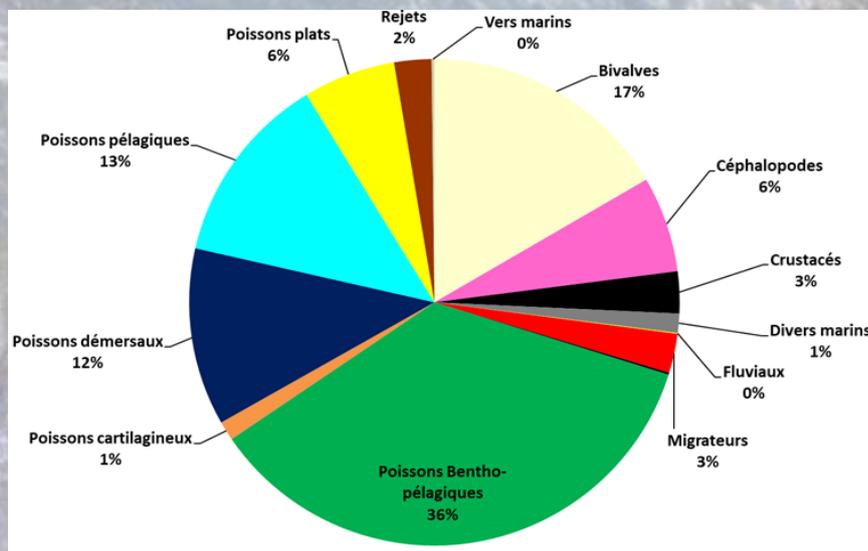


## Le suivi halieutique des navires de moins de 10 m en Nouvelle-Aquitaine

À la suite du constat permanent du manque d'informations sur les activités pratiquées, au départ, par les navires aquitains mesurant moins de 10 mètres et pratiquant une petite pêche côtière le long du littoral aquitain, le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine porte depuis 2010 avec le soutien des deux C(l)DPMEM et de l'OP Pêcheurs d'Aquitaine, puis du CDPMEM 17 et de l'OP FROM Sud-Ouest, un projet structurant de base de données d'intérêt régional. Ce projet vise l'amélioration des connaissances socio-économiques des activités et des ressources prélevées à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine par la petite pêche côtière et estuarienne.

Ce besoin d'informations sur les pêcheries des navires de moins de 10 mètres marins et estuariens est d'autant plus nécessaire que le dispositif national de suivi statistique des pêches n'est plus assuré par l'IFREMER et a été confié à France AgriMer. Face à cette mutation du dispositif national de suivi des pêches, les professionnels s'interrogent sur la disponibilité de la donnée et les délais de restitutions. Ayant besoin de faire preuve de réactivité pour la représentation des professionnels et afin de mieux connaître les pêcheries et les espèces pour les gérer plus durablement, les organisations professionnelles néo-aquitaines ont voulu se doter de leur propre outil de suivi des pêcheries. Cet outil repose avant tout sur la participation de navires volontaires dont l'implication est précieuse pour alimenter la base de données et en valider le contenu.



*Distribution des captures en Nouvelle-Aquitaine par catégorie d'espèces*

Forte de sa connaissance des milieux et des pêcheries côtières et estuariennes, CAPENA œuvre ainsi pour le compte du CRPMEM NA afin de collecter, saisir et analyser les données. Présent sur plusieurs sites le long du littoral de Nouvelle-Aquitaine CAPENA mène un travail de proximité en lien étroit avec les organisations professionnelles. Ce travail sur la qualité des données déclaratives, l'effort de structuration et la connaissance socio-économique de ces activités est véritablement indispensable pour mieux gérer durablement ces activités au sein des zones côtières et estuariennes sensibles.

Les fiches de pêche, sur lesquelles les pêcheurs professionnels déclarent leurs activités et leurs captures, constituent les principaux instruments de mesure utilisables dans le cadre de la gestion halieutique. Il est, par exemple, préconisé dans les plans de gestion des poissons migrateurs, l'évaluation de la gestion de la pêche par l'obtention de données issues des suivis halieutiques. Le suivi halieutique mené par le CRPMEM NA constitue donc un outil d'intérêt général, basé sur la collecte, la saisie, la validation et le traitement des données déclaratives renseignées sur les fiches de pêche.

### Contacts privilégiés :

**Jean-Baptiste Cazes**, chargé de mission Pêches et environnement  
**Lise Mas**, chargée de mission Pêches maritime, estuarienne et fluviale  
**Guillaume Ortega**, chargé de mission Pêches et environnement